



SIRET : 401 999 024 00029

Code APE : 9312Z

PROCES VERBAL CONSEIL ADMINISTRATION DU 19 mars 2024

TIRAGE DE LA TOMBOLA

Comme prévu dans la convocation du 15 mars 2024, nous avons procédé au tirage de la tombola à 20 h 00.

Etaient présents : Philippe POUCKET, Xavier PICARD, Aurore GUIET, Karine LESCURE, Erwin NODENSCHNEIDER, Christelle QUEHEN, Valérie LACOSTE.

Aurore a été désignée pour tirer au sort les tickets qui avaient été mis dans une boîte fermée.

Philippe a consigné les résultats du tirage dans un tableau récapitulatif.

Les lots seront à retirer au bureau de l'Association, lors des permanences du jeudi de 18 h 30 à 19 h30, sur présentation des tickets gagnants.

La séance est ouverte à 21 h 00

Membres présents : Philippe POUCKET, Aurore GUIET, Erwin NODENSCHNEIDER, Karine LESCURE, Xavier SICARD

Membres absents mais excusés : Sarah JOHNSTONE, Nathalie BARTHE, Martine SANCHEZ

Membre absent mais non excusé : Stéphanie GIRAUD

Membres invités à titre consultatif absents et excusée : Baptiste GACHE, Mélanie ESCANDE, Julien BRUXELLES

Membres invités et présents : Christelle QUEHEN, Valérie LACOSTE

Membres invités et absents : Emile KANDOGLU, Dany ESCANDE, Florence GACHE, Corinne MOUNIER,

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du CA en date du 16 janvier 2024
- Point sur la trésorerie, stage des compétiteurs en avril 2024 et tombola
- Pont sportif
- Meeting de Pâques le 01/04/2024 et au libre du 31/08/2024
- Discussion de l'affiliation du Club à la FFH avec création d'une section handisport
- Questions diverses

I) Approbation du Procès-Verbal du 16 janvier 2024

Le procès-verbal du 16 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.

II) Point sur la trésorerie

A ce jour le compte courant présente un solde créditeur d'environ 6 937 €, mais nous sommes toujours dans l'attente d'une subvention.

En effet, nous attendons la bourse emploi de la Mairie qui permet de financer une partie des salaires et des charges de Baptiste.

Depuis des années elle est à hauteur de 19 000 €.

Cette année nous avons demandé 23 000 €.

Le livret A est à environ 65 000 €

Le financement du stage est une grosse dépense à venir (environ 6 000 €).

Néanmoins, une partie va être financée par le bénéfice réalisé avec la tombola, qui est d'environ 2 000 €.

Le restant à charge par compétiteur sera de 250 €.

Le stage se déroulera la première semaine des vacances de Pâques à AIX LES BAINS, en bassin extérieur de 50 m.

Par ailleurs, les prochaines compétitions extérieures (régionaux et meeting) vont également entraîner de grosses dépenses pour le Club.

Pour les régionaux de SAINT YRIEIX en Charentes par exemple, il y a à ce jour 10 nageurs qualifiés, donc potentiellement 2 officiels.

Le prochain meeting sera à AGEN, mais nous ne connaissons pas encore le nombre de participants.

III) Point sportif

Il y a eu de belles progressions pour beaucoup de nageurs et donc beaucoup de qualifiés.

2 à 3 nageurs sont susceptibles de se qualifier pour les N2 (nationaux) : Noëlie, Luena et Lisa.

En raison de sa double nationalité, Noëlie a concouru pour le GABON aux jeux africains du 09 au 13 mars dernier, pour tenter de se qualifier pour les JO 2024.

Même si elle a réussi les temps de qualification, la fédération gabonaise souhaite la « garder » pour les JO de 2028 et propose qu'elle participe au Championnats d'Afrique dans quelques semaines.

Il est donc peu probable qu'elle accède au JO cette année.

Baptiste est actuellement en pourparlers avec la fédération Gabonaise.

L'équipe des Maîtres s'est qualifiée pour la finale des Interclubs Maîtres à CHATEAUROUX les 06 et 07 avril prochain.

Malheureusement, en raison des indisponibilités de certains nageurs, l'équipe n'est pas complète et ne pourra être présente.

Cependant, la fédération nous a indiqué qu'elle mettra une amende de 200 € si l'équipe ne se présente pas.

Des solutions sont à l'étude.

IV) Meeting de Pâques

Le 1er avril prochain aura lieu la 2ème édition de notre meeting Maîtres (inscription à compter de ce soir minuit).

Il faut mobiliser des bénévoles et des officiels pour cette manifestation, pour lesquels il est envisager d'organiser un repas (Philippe doit voir avec la Cafétéria du Leclerc La Cavaille).

La 2ème édition de l'eau libre, Les Boucles de Bergerac se déroulera le 31 août prochain sur le port.

Malheureusement, en raison de la journée des Associations qui aura lieu le lendemain, la Ville de BERGERAC ne sera pas en mesure de nous mettre à disposition le matériel dont nous avons pu bénéficier l'année dernière.

Il va falloir trouver des solutions.

Le Club de plongée a proposé d'enlever les algues le vendredi, sur la partie départ/arrivée.

V) Affiliation à la FFH

Actuellement, il y a 2 nageurs handicapés au Club, qui viennent le lundi soir aux entraînements de Julien.

Il serait possible de demander une subvention auprès de l'ANS pour la création d'une section handisport.

Mais pour en bénéficier, il faut être sur la 2ème année d'affiliation.

Julien a la formation nécessaire.

Philippe demande aux membres présents leur accord quant à cette affiliation.

Validée à l'unanimité.

VI) QUESTIONS DIVERSES

Valérie demande si des personnes se sont manifestées suite à la réunion parents de compétiteurs samedi 15 mars dernier, pour apporter leur aide au Club.

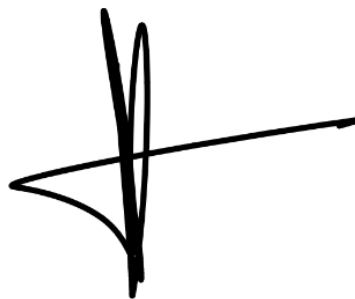
Philippe confirme que non.

Prochain Conseil d'Administration fixé le mardi 14 mai 2024 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Le Président

Philippe POU CET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line extending to the right.

La Secrétaire

Karine LESCURE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'K' with a horizontal line extending to the right.

